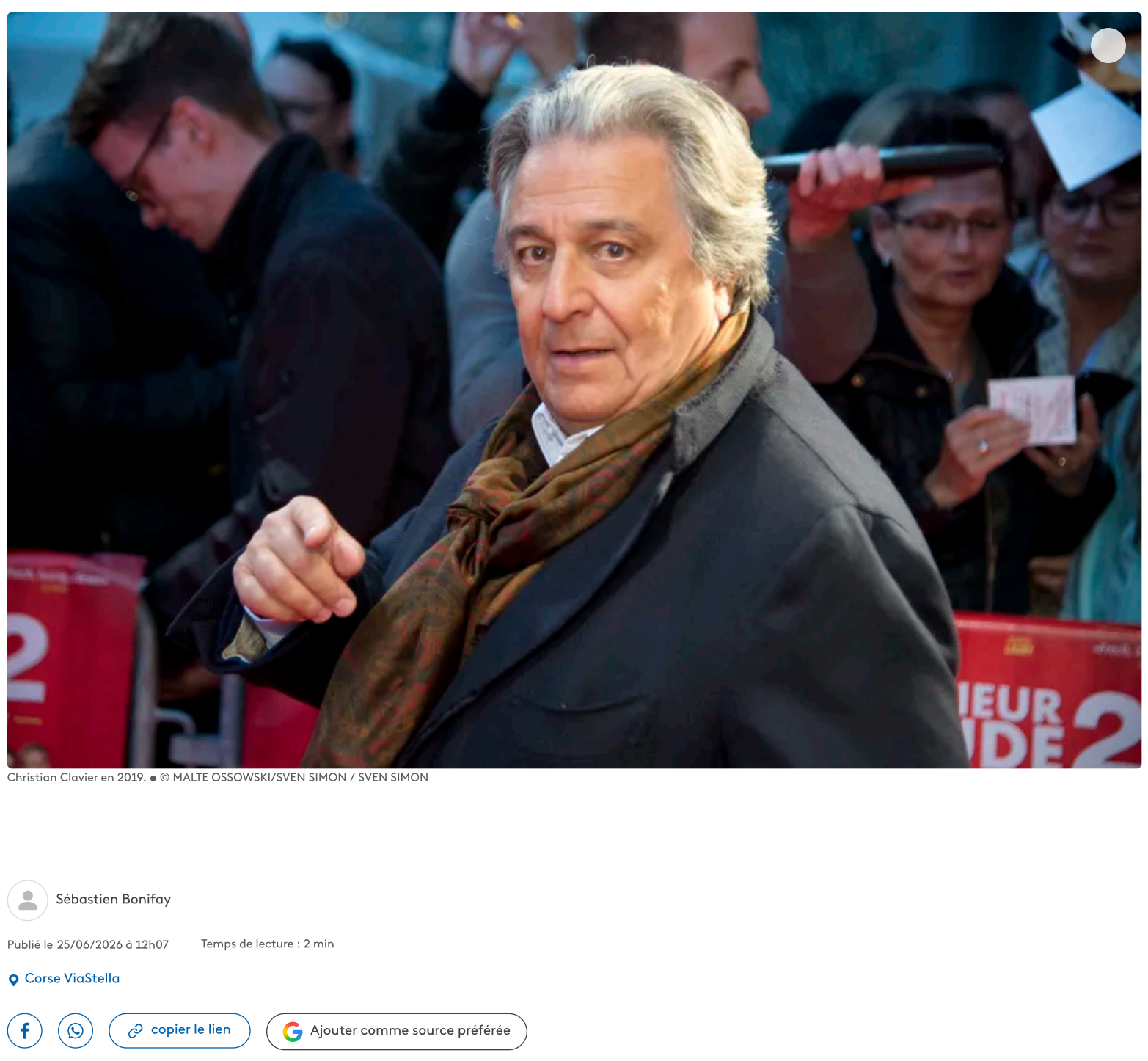


Accueil / Corse ViaStella

Christian Clavier condamné à verser 600.000 euros au fisc après la vente de sa luxueuse villa à Porto-Vecchio en 2012



Christian Clavier en 2012. © MALTE OSSOWSKI/SVEN SIMON / SVEN SIMON

Sébastien Bonifay

Publié le 25/06/2026 à 12h07 | Temps de lecture : 2 min

Corse ViaStella

copier le lien | Ajouter comme source préférée

Le bras de fer entre l'acteur comique français et l'administration fiscale, qui lui reprochait de ne pas avoir payé l'impôt lié à la plus-value qu'il avait dégagée de cette vente, durait depuis de nombreuses années.

En 2012, Christian Clavier mettait en vente la villa qu'il possédait à Porto-Vecchio, pour la somme rondelette de 8,5 millions d'euros, quelques années après en avoir fait l'acquisition pour un montant, toujours très élevé, mais un peu moins spectaculaire, de 4,4 millions d'euros.

L'opération était fructueuse, puisque le Jack Palmer de "L'enquête corse" dégageait une plus-value de plus de 4 millions d'euros au sortir de cette opération.

De Porto-Vecchio à Londres

Sans surprise, elle n'est pas passée inaperçue auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, qui s'est étonnée du fait que Christian Clavier ne se soit pas acquitté de l'impôt sur la plus-value immobilière, pour un montant avoisinant les 600.000 euros.

La photo de la villa de Christian Clavier, au centre. © michel Iucioni / MAXPPP

Le comédien s'est retranché derrière le fait que sa résidence fiscale avait été transférée au Royaume-Uni, où il résida ensuite plusieurs années, avant que la promesse de vente ait été signée, ce qui, selon lui et ses avocats, l'exonérait de cet impôt.

14 ans de procédures

Le bras de fer avec l'administration fiscale a duré plusieurs années.

Les décisions de justice, devant les juridictions administratives de Paris en 2020 et devant la cour administrative d'appel en 2022, qui avaient donné raison au fisc, puis devant le Conseil d'Etat, qui avait reconnu une erreur de droit dans le traitement du dossier et accordé symboliquement 2000 euros de dédommagement à Christian Clavier, n'avaient pas réussi à clore le litige sur la nature fiscale de la résidence.

Les magistrats, en ce mois de juin 2026, soit 14 ans après la vente de la luxueuse villa de Punta d'Oro ont finalement donné raison à Bercy. Après avoir épilché les activités de Christian Clavier et ses analyses bancaires en 2012, ils ont estimé qu'il n'avait pas séjourné hors de France durant plus de la moitié de l'année, et l'ont condamné à verser près de 600.000 euros. C'est le média L'informé qui a révélé l'information.

des militants indépendantistes de Corsica Libera sur la plage qui borde la villa de Christian Clavier, le 1er juin 2009, à deux jours du procès en appel de dix militants condamnés pour avoir envahi le 30 août 2008 le jardin de l'acteur. © STEPHAN AGOSTINI / AFP

Ce n'est pas l'unique raison pour laquelle la villa de Christian Clavier s'est invitée dans les pages des journaux. Le 30 août 2008, les nationalistes avaient occupé le jardin de la villa pour dénoncer "la spéculation immobilière". Au mois de novembre, dix d'entre eux, parmi lesquels Jean-Guy Talamoni, alors membre de l'assemblée de Corse, étaient condamnés à 500 euros d'amende, une sanction confirmée en appel.

Dominique Rossi, directeur de la sécurité publique en Corse à l'époque de l'occupation de la propriété de Christian Clavier, ami proche du président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy, avait fait les frais de celle-ci. Il avait été relevé de ses fonctions, en raison d'une protection "insuffisante" des lieux...

Cet article vous a intéressé ? Partagez-le

copier le lien

Vous pouvez désormais afficher en priorité les articles de France 3 régions dans vos résultats de recherche Google.

Ajouter comme source préférée

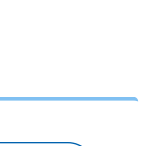
Mes newsletters | Recevez tous les jours dans votre boîte mail les principales infos de France 3 Régions. | choisir ma newsletter

Sur le même thème

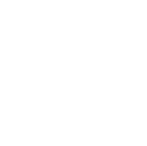
Une femme de 74 ans retrouvée coincée dans une voiture sur le flanc, elle est prise en charge par les pompiers en urgence absolue



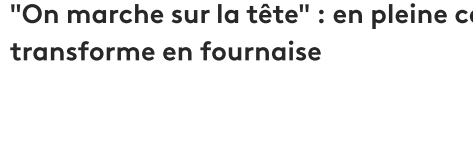
"On marche sur la tête" : en pleine canicule, la halle de Bergerac, rénovée pour 4 millions d'euros se transforme en fournaise



Scola corsa : neuf heures de négociations et un accord avec l'État



Les JT - Corse ViaStella



Voir les replays

Les vidéos du moment

- VIDÉO. Animé par des retraités passionnés, un musée insolite fait revivre la mémoire de... | 1 min
- VIDÉO. Elle quitte son travail pour devenir "dame de compagnie" et rompre la solitude | 2 min
- VIDÉO. À bord de cet ancien bateau de pêche restauré, les passagers deviennent marins le... | 2 min
- VIDÉO. Première mondiale pour le géant de l'automobile Renault, qui mise sur... | 2 min
- VIDÉO. Le des airs, le d'Airbus, c musée de l | 1 min

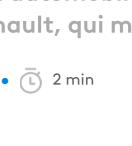
Mots clés de l'article

- Justice
- Société
- Immobilier
- Économie
- Corse ViaStella
- Autres sujets →

Corse ViaStella

Voir toute l'actualité →

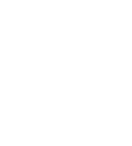
Un feu se déclare à Lecci, 2 000 mètres carrés de maquis parcourus par les flammes | Le 26/06/2026



Scola corsa : neuf heures de négociations et un accord avec l'État | Le 26/06/2026



Un homme arrêté en possession de 17 kilos de drogue à Bocognano | Le 26/06/2026



Ce n'est pas votre région ? | changer de région

Voir l'actualité de toutes les régions →

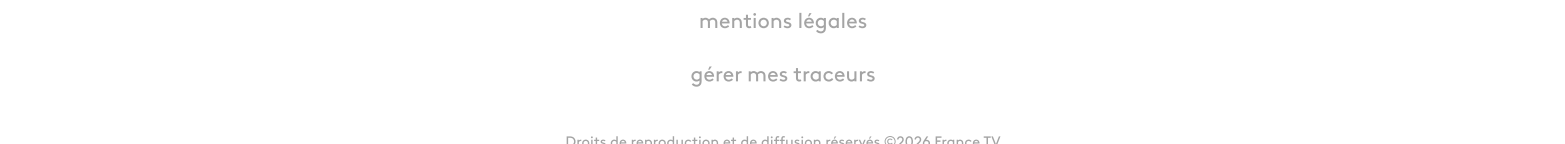
Tous les jours, recevez l'actualité régionale par newsletter : choisir une région

your address e-mail | s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous envoyer la newsletter régionale. Vous pouvez vous en désinscrire à tout moment via le lien en bas de ces newsletters. Notre politique de confidentialité

- voir nos archives
- plan du site
- mentions légales
- gérer mes traceurs

Droits de reproduction et de diffusion réservés ©2026 France TV



le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Index

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Accessibilité (partiellement conforme)

Charte déontologique

Assistant vocal

Devenir annonceur

Recrutement